

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	13 (1940)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne  
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)  
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)  
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)  
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève  
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)  
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## ré d a c t i o n

A. Hœchel, téléphone 28273  
78, rue de Lausanne, à Genève

## é d i t i o n

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

### Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch.; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S.; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch.; A. Guyonnet, arch.; Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. Fribourg : A. Genoud, arch.

### Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40. Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

## S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TÉL. 3 54 26

### Liste des emplois vacants

- 484 Ingénieur-contracteur ou technicien en bâtiment, diplômé d'une école technique et disposant de quelques années d'expérience de bureau et de chantier en bâtiments industriels, pour l'élaboration d'un projet de fabrique avec halle et maison d'habitation, et, dans la suite, pour la direction des travaux de chantier. Bon dessinateur, versé en installations sanitaires et de chauffage, ainsi qu'en matière de canalisation. Age jusqu'à trente-huit ans, de préférence célibataire. Entrée au plus tôt. Ville de moyenne grandeur en Bavière (Allemagne). Possession de l'allemand indispensable.
- 498 Jeune technicien-architecte pour travaux de dessin. Candidat ayant des connaissances en construction de bâtiments industriels. Entrée immédiate. Durée, environ trois mois. Suisse centrale.
502. Technicien-architecte diplômé, versé dans la branche du bâtiment, demandé en qualité d'agent-voyageur en matériel de construction. Entrée au plus tôt. Age pas au-dessus de trente-cinq ans. Suisse centrale.
- Sont pourvus les numéros : 292, 394 (de 1940) et 1000, 1142, 1198 (de 1939).

## F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

### Section romande :

Président : H.-G. Lesemann, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.  
Vice-président : Edmond Fatio, Tertasse, 5, Genève.  
Secrétaire-trésorier : F. Quétant, rue Saint-Laurent, 2, Genève.

### Groupe de Genève :

Président : John Torcapel, chemin Krieg, 76, Genève.  
Vice-président : Henry Minner, rue du Rhône, 96, Genève.  
Secrétaire : Marcel Bonnard, route de Malagnou, 77, Genève.  
Trésorier : Louis Vincent, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.

## S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

### COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz, 8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.  
Secrétaire : M. Charles Hermann, Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.  
Membres adjoints : Jacob Hurzeler, téléphone bur. N° 2 35 08.  
Caissier : Pierre Monot, tél. bur. N° 5 28 72, tél. app. N° 3 29 70.  
SERVICE DE PLACEMENT : M. Adrien Chevalley, 67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.  
Local : M. Charles Meylan, Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

## S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.  
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.  
Trésorier : Roger Rehfous, 32 bis, rue de Lyon.  
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hœchel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltramare, F. Quétant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

## U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.  
Vice-présid. : Arthur Freymond.  
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.  
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.  
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

### Assemblée générale du 6 juillet 1940, à Lausanne.

### Rapport du président.

Peu de faits ont marqué l'activité de notre section au cours de l'exercice 1939-1940.

Les séances du Comité central n'ont pas eu d'ordres du jour très chargés. Très souvent, les événements sont venus bouleverser les solutions envisagées pour les problèmes qui étaient à l'étude.

L'U. S. A. L. s'est préoccupée de la situation des sociétés coopératives d'habitation qui se trouvent actuellement aux prises avec les mêmes difficultés financières que toutes les sociétés immobilières, avec la circonstance aggravante résultant du fait que les locataires, étant sociétaires, se montrent d'autant plus exigeants. Beaucoup d'immeubles construits après la dernière guerre devraient être modernisés, les frais d'entretien deviennent de plus en plus coûteux. D'autre part, les sociétaires qui sont eux-mêmes aux prises avec des difficultés financières ont tendance à demander le remboursement de leurs parts, ce qui risquerait de réduire, dans des proportions dangereuses, le capital social.

Mais un problème qui est devenu d'une pressante actualité et dont l'U. S. A. L. doit se préoccuper immédiatement, est celui des occasions de travail qu'il faut procurer aux nombreux travailleurs de toutes catégories qui viennent d'être démobilisés et que menace le chômage.

L'U. S. A. L. doit intervenir auprès des autorités cantonales et communales, dont dépendent les subventions fédérales.

# annonces et renseignements commerciaux • nouvelles et communiqués divers • documentation

pour obtenir qu'une part importante de celles-ci soit réservée à la réfection et à la rénovation de nombreux immeubles locatifs anciens qui ne satisfont plus aux exigences actuelles en matière d'hygiène et de confort. Ce serait une façon de venir en aide aux sociétés coopératives d'habitation et de leur permettre de faire face aux lourdes charges que leur impose l'entretien de leurs immeubles.

Notre revue l'« Habitation » a continué à paraître et notre rédacteur M. Hœchel s'est efforcé de la rendre aussi attrayante et intéressante que possible. La situation s'est sensiblement améliorée au point de vue de l'édition. Le déficit qu'avait à supporter notre éditeur a pu être fortement réduit grâce aux souscriptions d'annonces de plus en plus nombreuses. Cela tient en grande partie au fait que notre revue est devenue l'organe de plusieurs groupements d'architectes ou d'employés d'architectes qui sont en relation avec les entrepreneurs et de fournisseurs du bâtiment.

Notre assemblée générale aurait dû être marquée, cette année, par la commémoration du vingtième anniversaire de notre section. Malheureusement, les circonstances si graves que nous traversons nous obligent à renoncer, pour le moment tout au moins, à cette fête, si modeste qu'en eût été le programme.

F. Gilliard.

Le rapport a été approuvé, ainsi que les comptes (voir ci-dessous); le comité a été réélu et MM. Hugi et Giorgis désignés comme contrôleurs.

**Intérêts des prêts hypothécaires de II<sup>e</sup> rang de la Confédération.** — Le taux de ces hypothécaires est de 4 %. La situation actuelle empêche les sociétés d'habitation d'amortir ces emprunts. Si la Confédération l'abaisse de 1 %, cette différence pourrait servir d'amortissement. C'est pourquoi M. Burklin, au nom de la Société coopérative d'habitation de Genève, propose une démarche dans ce sens de la part de l'U. S. A. L. Cette proposition, appuyée par M. Weiss (Lausanne) est approuvée par l'assemblée.

**Création d'occasions de travail.** — Tout un programme devait être élaboré pour diminuer le chômage consécutif à l'armistice et à la démobilisation partielle de notre armée, le président estime que la modernisation des immeubles anciens doit être inscrite dans ce programme. Il est approuvé. La Section romande de l'U. S. A. L. interviendra dans ce sens auprès des gouvernements cantonaux.

**Réduction des loyers ensuite de la limitation de l'eau chaude.** — Certains loyers comprenant le service d'eau chaude, M. Meuwly (Fribourg) demande comment il faut calculer cette réduction. La hausse considérable du charbon et le fait que la consommation d'eau chaude le samedi équivaut à la consommation de deux jours précédemment réduisent à peu de chose l'abattement qui peut être accordé sur les loyers. La meilleure solution consiste à faire payer le service d'eau chaude à part du loyer et à le calculer au prorata de la dépense effective. La Chambre vaudoise des intérêts immobiliers a proposé un barème. La question, très complexe, doit être étudiée.

## SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT COMpte DE PERTES ET PROFITS POUR L'ANNÉE 1939

DOIT	AVOIR
Frais d'administration .....	Fr. 69.58
Déficit de l'« Habitation » .....	» 100.—
Divers .....	» 4.—
Capital, boni de l'exercice .....	» 289.07
	Fr. 462.65
	Fr. 462.65

## BILAN FIN D'EXERCICE, 1939

ACTIF	PASSIF
Caisse .....	Fr. 3.43
Chèques postaux .....	» 2,389.99
Banque Cantonale Vaudoise .....	» 2,848.60
Imprimerie .....	» 920.40
Sections diverses :	
La Chaux-de-Fonds .....	Fr. 9,000.—
Fribourg .....	» 4,000.—
Genève .....	» 20,000.—
	Fr. 39,162.42
	Fr. 39,162.42